

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Département du Puy-de-Dôme

Délibération 2024/01/04

Nombre de conseillers
en exercice : 13

Présents : 9

Votants : 12

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 12

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 12 janvier

Le Conseil Municipal

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

En mairie de MONTAIGUT LE BLANC, sous la Présidence de

Monsieur Julien GUILLAUME, Maire,

Date convocation du Conseil : 8 janvier 2024

Date d'affichage : 8 janvier 2024

PRESENTS : Julien GUILLAUME, Michel SAUVADET, Marie-Pierre AMOUROUX, Maurice LEVET, Karine CHAMBEAUD, Jérémie JACQUART, Christelle MONIER, Philippe MOUGEL, Marilyne NAMYST

POUVOIRS : Karine BOURDÉ donne pouvoir à Philippe MOUGEL
Fabienne BEAUGER donne pouvoir à Julien GUILLAUME
Rémi CHOLLEY donne pouvoir à Michel SAUVADET

ABSENTS : Laurent RETAILLEAU

Secrétaire de séance : Marie-Pierre AMOUROUX

Objet : Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et services associés approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes

Le conseil municipal

Vu la directive européenne n° 2009/73/CE du 13 juillet 2009 relative aux règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L.2113-6 et L.2113-7 relatifs aux groupements de commandes,

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L.441-1 et L. 441-5 relatifs au choix du fournisseur de gaz naturel,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de Montaignut-le-Blanc d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et services associés et au sein duquel le Conseil départemental du Puy-de-Dôme exercera le rôle de coordonnateur,

Considérant qu'il appartiendra à la commune de Montaignut-le-Blanc, pour ce qui le concerne, de s'assurer de la bonne exécution des accords-cadres, marchés subséquents et marchés conclus au titre du groupement,

DECIDE

1°) D'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes, joint en annexe 01 de la présente délibération, pour l'achat de gaz naturel et services associés et au sein duquel le Conseil départemental du Puy-de-Dôme exercera le rôle de coordonnateur ;

2°) d'approuver l'adhésion de la commune de Montaigut-le-Blanc au-dit groupement de commandes pour, à titre indicatif, l'ensemble des sites identifiés à ce jour et dont la liste figure en annexe 02 de la présente délibération. Cette liste demeure susceptible d'évolution en fonction d'éventuels mouvements sur le patrimoine dont la commune est propriétaire ou locataire.

3°) d'autoriser Julien GUILLAUME, en sa qualité de maire, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit acte constitutif du groupement de commandes et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures,

Publié le

le Maire,

